



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

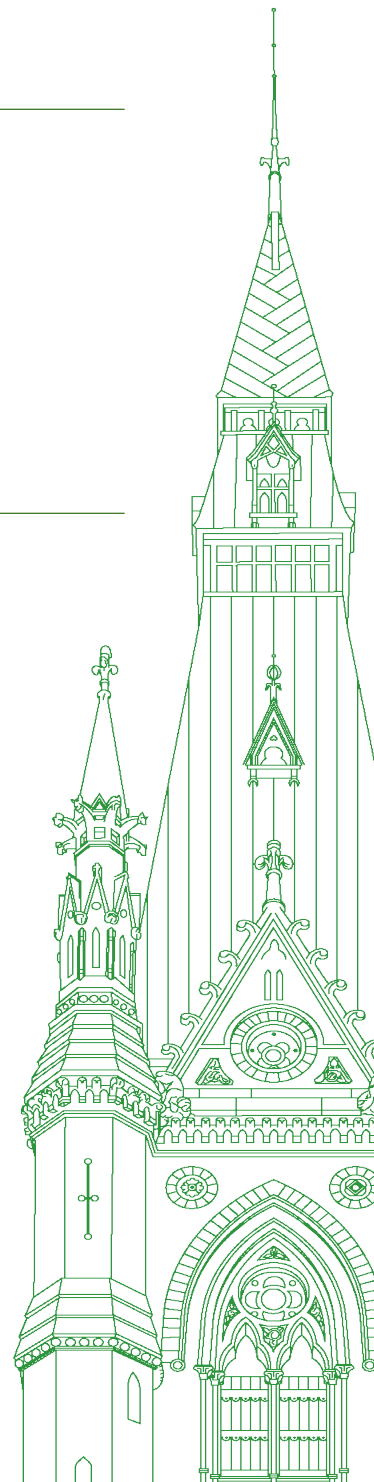
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 038

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 16 juin 2026

Président : Terry Sheehan



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 16 juin 2026

• (1105)

[Traduction]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 38 du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Nous reconnaissons que nous nous réunissons sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

Conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 12 juin, le Comité étudie le projet de loi C-27, Loi portant mise en vigueur de l'accord définitif sur l'autonomie gouvernementale des Tlegohli Got'ine.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride. Les députés peuvent y participer en personne dans la salle ou à distance sur l'application Zoom. On a effectué les tests techniques pour les personnes en ligne, et l'interprétation est également disponible; nous pouvons donc aller de l'avant. Si je dois suspendre la séance, nous le ferons afin de résoudre tout problème technique, si nécessaire.

N'oubliez pas qu'une seule personne à la fois peut prendre la parole. C'est très difficile pour les interprètes — les formidables interprètes, qui font un excellent travail —, et le bruit résonne vraiment très fort dans leurs oreilles. Ça fait mal. Il faut en être conscient. Veuillez attendre que je vous donne la parole et veiller à ce que vos questions me soient adressées directement.

De plus, avant de passer aux témoins, j'ai besoin d'une approbation pour un budget de 1 000 \$. Il a été distribué.

Le Comité veut-il adopter ledit budget?

Des députés: D'accord.

Le président: Nous accueillons Mme Sherry Hodgson, présidente, et M. Paul Tan du Tlegohli Got'ine Government Inc. Ils comparaissent par vidéoconférence.

Vous avez cinq minutes pour présenter votre déclaration préliminaire. Allez-y, s'il vous plaît.

Sherry Hodgson (présidente, Tlegohli Got'ine Government Inc.): Merci beaucoup.

Bonjour. Au nom du gouvernement Tlegohli Got'ine et de ses citoyens, je tiens à remercier tout le monde de nous donner l'occasion de prendre la parole devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes à propos du projet de loi C-27.

La création du gouvernement Tlegohli Got'ine apportera une stabilité et une certitude pour les investissements et le développement locaux, tout en reconnaissant notre identité ancestrale grâce à l'éducation, à la politique et à la prestation des programmes. L'adoption

du projet de loi C-27 permettra la reconnaissance et la validation par le Parlement de nos droits à l'autodétermination dans le cadre constitutionnel du Canada. Ce droit à l'autodétermination est établi dans le cadre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu.

Une fois que nous recevrons la reconnaissance parlementaire du droit à l'autodétermination, nous pourrions exercer notre pouvoir de décision autochtone, qui tient compte à la fois de nos traditions ancestrales et du niveau de vie moderne ainsi que des besoins de nos citoyens. En particulier, nous pouvons nous représenter nous-mêmes en protégeant notre patrimoine et en cherchant des possibilités économiques harmonisées avec la sécurité nationale et la souveraineté dans le cadre de relations de gouvernement à gouvernement.

Le projet de loi C-27 et notre accord définitif sur l'autonomie gouvernementale ne confèrent pas à notre gouvernement autonome de nouveaux titres autochtones et n'élargissent pas non plus ce qui existe déjà. Ce que nous aurons est déjà prévu dans l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu. Le gouvernement Tlegohli Got'ine continuera d'exercer ses activités dans la ville de Norman Wells et représentera une source de revenu stable pour notre collectivité.

La collectivité se trouve à un tournant décisif, alors que notre principal moteur économique ferme actuellement ses portes. Nous avons prévu ce jour. Cependant, une fois que le projet de loi C-27 sera adopté, le gouvernement Tlegohli Got'ine pourra directement participer à la mise en œuvre de l'exploration des ressources et à d'autres possibilités de développement économique. Je tiens à être claire: notre accord définitif sur l'autonomie gouvernementale ne supprime pas les titres fonciers privés. En fait, nous encourageons les investissements du secteur privé à leur juste valeur marchande et garantissons un traitement équitable à nos citoyens.

Cela dit, je demande au Comité et à l'ensemble des députés d'adopter ce projet de loi dès que possible pour qu'il puisse entrer en vigueur le 1^{er} août 2026. Autrement, nous serons contraints d'organiser une élection générale le 7 septembre 2026. Étant donné que je ne souhaite pas de nouveau me porter candidate à un poste élu, et que je ne souhaite pas non plus laisser derrière moi un processus de transition inachevé, car cela créera de l'incertitude et de l'instabilité, je souhaite mener à bien cette transition afin que les prochains dirigeants héritent d'une autonomie gouvernementale pleinement fonctionnelle, qui leur permettra de se consacrer à attirer des investissements, à créer des possibilités économiques et des programmes et services qui préservent notre patrimoine autochtone.

Mahsi cho. Merci beaucoup.

• (1110)

Le président: Merci beaucoup. Nous allons passer aux questions.

Pour la première série de questions, les conservateurs ont six minutes.

Monsieur Schmale, vous êtes le premier.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Madame Hodgson et monsieur Tan, je suis heureux de vous revoir. Merci de toute votre aide; vous avez répondu très rapidement à tous mes courriels. Je ne sais pas comment vous avez fait. Je vous ai envoyé des messages à des heures incongrues, et vous m'avez tout de suite répondu. Je vous en remercie. Je pense que la collaboration a permis d'en arriver là où nous en sommes aujourd'hui, ce qui, espérons-le, permettra de régler cette question aujourd'hui, si possible.

Madame la présidente, vous avez dit que vous vouliez que ce projet de loi soit adopté aussi vite que possible. Y a-t-il des modifications que vous souhaiteriez y apporter, ou la loi d'exécution et l'accord correspondent-ils à ce que vous souhaitez? Sont-ils corrects, selon vous?

Sherry Hodgson: Oui, ils le sont. Merci beaucoup de la question. Je ne vois pas la nécessité d'apporter des modifications à l'heure actuelle.

Jamie Schmale: Aucune modification dans la mise en œuvre... L'accord vous convient. Tout va bien. Cela nous aide vraiment à faire avancer les choses.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé du travail qui s'appuie sur l'Entente pour la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu. Elle a été conclue vers 1993. C'était l'accord définitif sous le premier ministre Brian Mulroney.

Je crois comprendre que votre gouvernement préconisait le développement économique dans le Nord — en particulier l'ouverture de plusieurs mines — et les avantages associés à cela. Vous avez dit que le moteur de votre économie ferme ses portes, à savoir Imperial Oil. Je suis désolé de l'apprendre. Je crois comprendre que votre gouvernement compte quelques entreprises liées à cette entreprise. Il semble que cela aura des répercussions considérables sur votre collectivité et vos concitoyens.

Sherry Hodgson: Oui, la fermeture d'Imperial Oil entraînera quelques changements dans la collectivité. Cependant, dans un avenir prévisible, vu ce qui va se passer là-bas, je pense que nous allons poursuivre, pendant plusieurs années encore, le travail que nous menons actuellement, comme vous l'avez dit... avec nos entreprises.

Jamie Schmale: Pouvez-vous nous parler davantage du travail que vous prévoyez accomplir dans les années à venir?

Sherry Hodgson: Nous continuerons d'accomplir le travail que nous faisons à présent: les services maritimes et le processus mis en place dans le cadre de nos travaux environnementaux, que nous menons avec nos deux entreprises. Ce que nous verrons à l'avenir, une fois que le nouvel accord définitif sur l'autonomie gouvernementale sera entré en vigueur, ce sera le processus réglementaire. Nous bénéficierons également de possibilités liées aux installations

qui seront nécessaires aux processus de restauration dans le cadre des travaux de remise en état.

Jamie Schmale: D'après ce que je comprends, le pipeline actuel a pratiquement atteint la fin de sa durée de vie utile et doit être remplacé. Il a fait l'objet de plusieurs études d'impact environnemental. À votre connaissance, le gouvernement a-t-il pris contact, soit avec l'entreprise, soit avec vous, en tant que gouvernement de votre nation à Norman Wells? Le gouvernement a-t-il proposé d'accélérer l'évaluation pour garantir une certaine certitude à Imperial Oil, et peut-être prolonger l'exploitation de leurs installations de quelques années encore?

Paul Tan (directeur des opérations et négociateur, Tlegohli Got'ine Government Inc.): J'aimerais répondre à cette question, si possible.

Actuellement, la procédure d'évaluation environnementale est en cours. Nous avons pris contact avec l'Office national de l'énergie, ou l'organisme qui lui a succédé, dans le cadre de la consultation prévue à l'article 35, afin qu'il collabore avec nous. L'importance de ce processus, c'est que, en tant que gouvernement autonome, le gouvernement Tlegohli Got'ine pourra directement participer à la consultation, où nos points de vue seront directement entendus, et appuyer ce processus. Cela nous permet ainsi d'agir de manière bien plus économique si nous intervenions en tant que partie prenante autochtone par l'intermédiaire du Sahtu Secretariat Incorporated.

• (1115)

Jamie Schmale: Cela illustre parfaitement l'urgence de la situation à laquelle nous faisons face.

Ma crainte concerne le fait que le Parlement ait mis à la disposition du gouvernement tous les outils nécessaires pour garantir que des projets comme celui-ci soient approuvés le plus rapidement possible, tout en menant les consultations requises, mais le gouvernement ne semble pas utiliser ces outils, ce qui pourrait créer un nombre considérable d'emplois et offrir d'énormes perspectives et une grande prospérité, non seulement pour Norman Wells, mais aussi pour les régions environnantes.

D'après les recherches que j'ai menées ici, environ 70 % des recettes fiscales perçues par le village de Norman Wells proviennent de l'installation d'Imperial Oil.

Le président: Malheureusement, cela nous amène à la fin. Il ne reste que 10 secondes, vous pourriez peut-être communiquer cela par écrit, ou peut-être y revenir plus tard. Merci.

C'est maintenant au tour de M. Hanley.

Merci.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci beaucoup de votre témoignage, madame Hodgson et monsieur Tan. Je suis heureux de vous voir à Norman Wells.

Je pourrais commencer par vous demander si vous souhaitez répondre à la question de mon collègue, M. Schmale, pour commencer.

Paul Tan: Merci.

Comme pour tout processus réglementaire, celui dans lequel nous nous sommes engagés prend du temps. Le problème que nous rencontrons avec le processus réglementaire, c'est que, actuellement, nous voulons nous assurer que les normes économiques sont renforcées pendant que nous continuons d'être présents.

Une fois le projet de loi C-27 adopté... Son importance réside dans le fait qu'il permettrait au gouvernement Tlegohli Got'ine de préconiser directement la mise en place de moteurs économiques. Nous pourrions continuer à veiller à ce que le processus réglementaire ne soit pas retardé et que les points de vue des Autochtones soient pris en considération directement, sans passer par le filtre des parties prenantes autochtones.

Brendan Hanley: Merci beaucoup.

Présidente Hodgson, ce processus d'autonomie gouvernementale, comme vous l'appellez, découle de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, qui remonte à 1993.

Quand on se penche sur l'histoire et sur l'évolution, de la mise en place d'un nouveau traité... Pouvez-vous nous parler de l'importance du processus, au-delà de la volonté de le mener à bien sous votre présidence, bien sûr? Je comprends tout à fait cela, mais qu'en est-il de son importance, en ce moment, non seulement au regard de la situation économique qui vous attend, mais aussi au regard des progrès accomplis en vue de la concrétisation des avantages liés à la mise en place d'un traité moderne?

Sherry Hodgson: Au début du processus de négociation qui a commencé il y a des décennies, les aînés voulaient entrevoir l'avenir et les avantages que nous apporterait l'autonomie gouvernementale, comme cela avait été le cas il y a des années. Depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, les avantages de l'accord définitif sur l'autonomie gouvernementale pour les citoyens tiennent au fait de pouvoir nous gouverner nous-mêmes sur tous les plans: l'activité économique, les traditions, l'éducation et de faire entendre nos points de vue comme nous le souhaitons depuis des années, tout au long du processus de négociation.

Selon moi, en tant que présidente — comme je l'ai dit, je ne cherche pas à être réélue —, la certitude que ces bases seront jetées, grâce au travail accompli par les citoyens, est quelque chose que j'aimerais voir. C'est ce que je veux voir.

• (1120)

Brendan Hanley: Merci de cette réflexion.

Je suis curieux de connaître votre avis sur le projet de loi C-10, que vous suivez, je suppose. Il s'agit du projet de loi qui établit un commissaire aux traités modernes. Il en est actuellement à l'étape de la troisième lecture.

Je me demande si vous pouviez nous en parler alors que nous allons de l'avant dans le processus d'adoption de ce projet de loi. J'espère que nous y parviendrons. Que pensez-vous de l'importance du projet de loi C-10... la création du bureau d'un commissaire aux traités modernes?

Paul Tan: Monsieur Hanley, si vous me le permettez, j'aimerais répondre à la question au nom de Mme Hodgson et de l'organisation.

Le gouvernement Tlegohli Got'ine appuie le projet de loi C-10 parce que, une fois que le projet de loi C-27 sera adopté, nous en serons membres. Nous pensons que le projet de loi C-10 non seulement défend nos intérêts, mais qu'il offre également une voix unique à l'ensemble des traités modernes, y compris les accords sur l'autonomie gouvernementale. Nous avons hâte de discuter et de travailler en collaboration avec le commissaire aux traités modernes.

Brendan Hanley: Merci beaucoup. Je suis ravi de l'entendre.

Je vais céder les 45 secondes qu'il me reste à Mme Idlout, si vous me le permettez, monsieur le président.

Le président: J'allais vous rappeler combien de temps il vous restait. Merci.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): Très rapidement — et merci de comparaître devant notre Comité —, pourriez-vous nous dire s'il y aura beaucoup de célébrations si ce projet de loi était adopté et si d'autres parties s'y opposeraient?

Qujannamiik

Paul Tan: Si je comprends bien votre question, vous voulez savoir si nous allons célébrer et si des gens, à l'extérieur du processus parlementaire, s'opposeraient au projet de loi.

Lori Idlout: Je vous pose les deux questions. Je crois qu'il serait bien de savoir si les gens célébreraient, mais je veux aussi savoir si des gens s'opposeraient à ce projet de loi.

Paul Tan: À notre connaissance, le projet de loi est soutenu par une majorité écrasante, puisque 85 % des gens ont voté en faveur. Comme c'est le cas pour toutes les élections et toute ratification, des gens s'opposent toujours à ce qui est proposé, mais nous avons reçu l'appui d'une très grande majorité.

Les gens ont hâte que l'accord sur l'autonomie gouvernementale entre en vigueur puisque... La ratification aurait dû avoir lieu en 2021, mais les choses ont été retardées pour diverses raisons. On s'attend à une grande célébration, et nous avons déjà célébré de façon provisoire en juillet dernier. J'imagine que la communauté et ses citoyens voudront célébrer de nouveau une fois que le projet de loi sera adopté, et nous avons hâte de tous vous y inviter.

Le président: Merci.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Hodgson, monsieur Tan, je vous remercie d'être venus témoigner aujourd'hui.

Comme vous l'avez mentionné tout au début, vous êtes en faveur de l'adoption rapide du projet de loi.

Madame Hodgson, vous avez mentionné plusieurs avantages quant à l'adoption rapide du projet de loi. On s'entend qu'il y a plus de 33 années de travail derrière ce dont nous parlons aujourd'hui. Nous pourrions même dire qu'il y en a plus.

Donc, d'un côté, que signifie vraiment l'adoption rapide du projet de loi pour la population de votre nation? De l'autre côté, quels seraient les désavantages si nous tardions encore à adopter le projet de loi?

[Traduction]

Paul Tan: Il est important d'adopter le projet de loi et que celui-ci entre en vigueur puisque cela créera de la stabilité et rendra l'avenir plus sûr, vu que cette communauté est sur le point de voir son moteur économique fermer ses portes, et cela permettra aux gens de croire davantage à la transition. Puisque nous voulons tous amorcer la transition, si nous retardons les choses davantage, comme l'a mentionné madame la présidente Hodgson, cela entraînera beaucoup d'incertitude pour ceux qui s'attendent à obtenir l'autonomie gouvernementale, laquelle aurait dû se concrétiser il y a quatre ou cinq ans. Cela entraîne non seulement de la déception, mais aussi une méfiance envers la possibilité d'atteindre l'autonomie gouvernementale. C'est l'envers de la médaille.

Ce qui est positif, c'est que l'adoption et l'entrée en vigueur du projet de loi C-27 fournit la stabilité nécessaire pour aller de l'avant grâce à un gouvernement fonctionnel, en plus de garantir que, durant les prochaines consultations importantes concernant l'autoroute, l'évaluation environnementale relative aux oléoducs ou tout autre processus réglementaire, nous aurons la certitude de pouvoir faire part de notre appui ou de nos préoccupations quant au processus de transition. Il est surtout important de souligner que, si le projet de loi n'est pas adopté, nous nous questionnerions sur notre identité. Sommes-nous un gouvernement autonome ou sommes-nous encore un organisme à but non lucratif? Si l'on retarde davantage les choses, cela plongerait nos citoyens dans l'incertitude. Cela entraînerait non seulement de l'incertitude pour nos partenaires dans l'industrie, mais aussi un doute quant à notre engagement avec le gouvernement territorial et, dans une certaine mesure, avec le gouvernement fédéral également.

• (1125)

[Français]

Marilène Gill: Je sais que nous avons beaucoup parlé de la question de la certitude pour le développement, l'économie et la confiance dans le processus, bien entendu. Pour ce qui est des populations, je crois que Mme Hodgson avait mentionné la question identitaire. Il y a la question de décider pour soi ce qui est mis en lumière et ce qui est mis de l'avant. On parle d'autonomie gouvernementale.

Est-ce que vous pourriez nous en dire plus sur ces avantages pour votre nation?

[Traduction]

Paul Tan: L'autonomie gouvernementale suppose en partie de créer une forme d'identité. C'est Tlegohli Got'ine qui possède le pétrole et les effectifs. Cela crée une identité et protège l'autodétermination que les citoyens tentent de réclamer. La mise en œuvre de cet accord confirme l'autodétermination des citoyens, qu'ils proclament depuis la nuit des temps, tout en réaffirmant leur identité, dans le contexte actuel. En tant que citoyens du Canada, nous devons tous reconnaître l'identité autochtone. Ce projet de loi réaffirmerait qui nous sommes dans l'optique de l'identité autochtone.

[Français]

Marilène Gill: J'ai une dernière question pour vous, madame Hodgson ou monsieur Tan.

Madame Hodgson, vous avez mentionné la question de la propriété. Je pense que vous souhaitiez répondre à des craintes ou des idées qui ne seraient pas fondées quant à la nature même du traité, mais je ne veux pas vous mettre des mots dans la bouche, bien sûr.

Est-ce que vous pourriez parler brièvement du sujet?

[Traduction]

Paul Tan: Si je comprends bien votre question, cet accord n'ajoute aucun titre autochtone outre ce qui est déjà prévu dans l'entente sur la revendication territoriale. Nous encourageons, et, en fait, nous voulons protéger les droits à la propriété privée. Nous voulons nous assurer que les droits à la propriété privée sont respectés et que les titres autochtones que nous confère l'entente sur la revendication territoriale le sont aussi. Le projet de loi ne confère pas plus de choses aux Tlegohli Got'ine que ce qu'ils ont déjà. C'est prévu dans l'entente sur la revendication territoriale, et la disposition qui y est prévue nous convient.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

• (1130)

[Traduction]

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions.

C'est maintenant au tour de M. Zimmer, qui a cinq minutes.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier madame la présidente Hodgson et M. Paul Tan de comparaître devant notre Comité aujourd'hui.

Vous êtes sans doute au courant d'une annonce qui a été faite récemment dans les Territoires du Nord-Ouest qui consistait essentiellement à clôturer 30 % des Territoires du Nord-Ouest: je parle de l'annonce de 30 % d'ici 2030. On pourrait croire que c'est une bonne idée de transformer 30 % des Territoires du Nord-Ouest en parc, si vous vivez à Vancouver ou à Toronto, mais comme vous le savez, la situation économique est très difficile dans les Territoires du Nord-Ouest. La dernière mine en exploitation va mettre fin à ses activités à la fin de 2026, et, avouons-le, le développement économique fait du surplace dans les Territoires du Nord-Ouest. Plusieurs Premières Nations nous ont dit ici même que la réconciliation économique est un élément clé qui permettra aux communautés autochtones de prospérer, qu'il s'agisse de celles de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, ou d'ailleurs.

Cherchez-vous à conclure cet accord pour freiner ou favoriser le développement des ressources de la région?

Paul Tan: Historiquement, en tant qu'organisme, nous voulons nous assurer que l'exploration des ressources est le fondement de la souveraineté économique autochtone. Nous voulons nous assurer que le processus est compris. Nous voulons établir clairement que nous sommes en faveur d'une exploration et d'un développement économique qui respectent la communauté locale. Nous avons participé activement au développement économique et à sa promotion grâce à des activités d'exploration, et nous continuerons de le faire.

Bob Zimmer: Madame la présidente Hodgson, pourriez-vous nous parler de cela? Vous avez dit plus tôt que vous cherchiez entre autres à créer des débouchés économiques. Êtes-vous en mesure d'expliquer au Comité ce que vous aimeriez accomplir pour votre collectivité sur le plan du développement économique, si l'accord est mis en œuvre?

Sherry Hodgson: Actuellement, ce que j'aimerais voir, ce sont des débouchés continus pour nos citoyens. Certains d'entre eux travaillent dans des entreprises au sein de la collectivité et ailleurs.

Notre organisme travaille aussi avec deux autres organismes de la région qui offrent des services continus et qui négocient constamment avec d'autres organismes qui veulent s'installer dans nos régions, dans notre district. Le processus de négociation nous permet de tirer profit de ces débouchés, notamment dans le secteur minier et dans d'autres secteurs que nous explorons à l'heure actuelle dans la région du Sahtu, et plus précisément dans les municipalités de Tulita et de Norman Wells.

J'espère pouvoir réussir à intégrer ce processus dans le processus réglementaire afin que l'on puisse favoriser le développement de la région pour nos citoyens.

Bob Zimmer: Il se trouve que notre Comité se penche actuellement sur une étude d'abordabilité dans le Nord axée sur l'abordabilité des aliments, du logement et autres choses. La clé de l'abordabilité, c'est de faire croître l'économie ou le nombre d'emplois, de sorte que, même si les aliments sont un peu plus chers — et nous savons que c'est le cas dans les Territoires du Nord-Ouest, particulièrement lorsque vous vous rapprochez de Yellowknife —, au moins votre salaire vous permet de payer un peu plus pour le lait et d'autres aliments.

Pourriez-vous expliquer à quel point le développement économique a été important pour la collectivité par le passé; et pourriez-vous nous dire quels débouchés s'offraient? Vous avez parlé de façon générale, mais les entreprises affluent-elles pour vous dire qu'elles sont prêtes à se ranger à vos côtés une fois que l'accord sera signé?

L'abordabilité et les emplois sont des éléments clés, mais des industries clés cognent-elles à votre porte, même à l'heure actuelle?

Le président: Vous devrez sans doute fournir une réponse par écrit, parce qu'il reste 10 secondes. La question reviendra peut-être à un autre moment. Vous pouvez également nous communiquer votre réponse concernant les débouchés.

C'est maintenant au tour de M. Battiste, qui a cinq minutes.

• (1135)

Jaime Battiste (Cape Breton—Canso—Antigonish, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la présidente Hodgson et monsieur Tan.

Je sais que cinq minutes, c'est très court pour expliquer ce qui a mené à ce projet de loi et à cet accord. Pourriez-vous revenir aux premières étapes, quand les collectivités de votre nation ont décidé qu'il était important de conclure un accord sur l'autonomie gouvernementale plutôt que de s'en remettre à ce qui était déjà en place, et pourquoi croyez-vous que ce serait une bonne chose pour l'ensemble de la nation?

Pourriez-vous nous parler de votre cheminement à cet égard? Ce serait très apprécié.

Sherry Hodgson: L'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu a été signée en 1993. Le chapitre 5 de cette entente est consacré à l'autonomie gouvernementale. En 2007, 13 ans après que cette entente a été signée, le président et le conseil d'administration de l'époque ont décidé qu'il était temps de passer à l'étape suivante, donc ils ont commencé à envisager un accord-cadre qui a donné lieu à dix, voire vingt ans de négociations.

Les présidents qui ont été élus par la suite ont tous travaillé en vue d'atteindre le même objectif, la ratification, qui a eu lieu en

mars 2025. Durant cette période, on a beaucoup travaillé en collaboration avec nos groupes de négociation pour y apporter des modifications et pour modifier aussi les systèmes fédéral et territorial. Cela nous a permis d'arriver à la ratification et là où nous en sommes aujourd'hui. Bien entendu, la situation mondiale a entraîné des problèmes et a ralenti un peu le processus, mais nous en sommes là aujourd'hui.

Nous avons hâte à l'adoption de ce projet de loi afin que nos citoyens puissent être assurés que le travail qui a été fait au cours des dix à vingt dernières années leur permettra de passer aux prochaines étapes appropriées pour la communauté dans l'intérêt des citoyens.

Jaime Battiste: D'accord. Merci.

Si je comprends bien ce qui se dit ici, le libellé du projet de loi vous convient tout à fait, et rien ne doit être modifié. Nous pouvons le passer en revue une ligne à la fois dans le cadre d'un processus rapide et efficace, le faire adopter par la Chambre et célébrer.

Sherry Hodgson: Je n'ai aucune modification à proposer. Nous attendons les célébrations.

Des voix: Bravo!

Jaime Battiste: Pour toutes les autres communautés qui voient ce processus et qui se disent « Eh bien! C'est bien qu'ils arrivent à faire cela », quelles pratiques exemplaires recommanderiez-vous à d'autres nations qui veulent faire la même chose que vous avec notre gouvernement?

Donnez-moi deux ou trois éléments clés que nous devrions souligner, selon vous, à d'autres nations qui veulent elles aussi faire la même chose que vous?

Paul Tan: Si vous me le permettez, je vais répondre à la question.

À la lumière de notre expérience et de notre travail avec d'autres communautés, une des expériences dont nous avons souvent parlé dans nos réunions régionales concernait le fait de tenir des conversations en étant ouverts d'esprit. Dans le cadre de la plupart de nos négociations, quand nous discutons avec l'équipe fédérale, nous étions ouverts d'esprit et essayions de comprendre le point de vue du Canada sur le plan de la politique tout en défendant le nôtre. Je pense que c'est ce qui est le plus important. Il faut croire que les trois parties — le fédéral, le territoire et nous — veulent conclure cet accord. Nous voulons travailler en collaboration pour établir un accord sur l'autonomie gouvernementale qui est approprié pour notre communauté, surtout étant donné que chaque communauté a des besoins différents.

En travaillant avec le système fédéral pour établir un accord pour les Tlegohli Got'ine, nous avons non seulement dû échanger avec chaque partie, mais aussi comprendre les limites que chacune a présentées à la table. Ce sont les pratiques exemplaires dont nous avons parlé.

Jaime Battiste: Merci.

Monsieur le président, je n'ai plus de questions.

• (1140)

Le président: Votre temps est écoulé, donc c'est excellent.

C'est maintenant au tour de Mme Gill, qui posera la dernière question.

Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Marilène Gill: Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

Le président: C'est parfait. Merci beaucoup.

Marilène Gill: Merci.

[Traduction]

Le président: Cela met fin à la série de questions.

Je vais suspendre la séance un moment, puis nous passerons à l'étude article par article.

• (1140)

(Pause)

• (1145)

Le président: Nous allons reprendre la séance.

Si le Comité le souhaite, nous allons maintenant procéder à l'étude article par article du projet de loi.

Je vous rappelle que, si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez garder votre oreillette puisque les questions seront posées en français et en anglais. Il est tout simplement plus facile et plus simple de garder votre oreillette pendant que vous posez des questions ou y répondez.

J'aimerais donner aux membres du Comité quelques explications au sujet de la manière dont les comités procèdent à l'étude article par article d'un projet de loi. Il s'agit d'un examen de tous les articles qui sera effectué dans l'ordre où ils figurent dans le projet de loi. Je nommerai successivement chaque article, et chacun pourra faire l'objet d'un débat et d'un vote.

Si un amendement est proposé à l'article en question, je donne la parole au député qui le propose, qui peut l'expliquer s'il le désire. L'amendement peut alors faire l'objet d'un débat, puis être mis aux voix lorsqu'aucun autre député ne désire prendre la parole. Les amendements seront examinés dans l'ordre où ils apparaissent dans la liasse que chaque membre a reçue du greffier. Les amendements sont numérotés dans le coin supérieur droit.

Nous pourrions également, au lieu de les examiner un par un... Il est essentiellement question des articles 2 à 44. Avons-nous le consentement unanime pour les regrouper? Nous pourrions tout de même en discuter, mais si nous les regroupons, les membres pourront lever la main et dire: « J'aimerais intervenir au sujet de cet article. »

Avons-nous le consentement unanime pour regrouper tous les articles?

Des voix: D'accord.

Le président: Je les regroupe tous pour qu'ils soient mis aux voix ensemble, mais si quelqu'un souhaite intervenir au sujet d'un article en particulier, il pourra le faire. Est-ce clair?

(Articles 2 à 44)

Le président: Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole?

Nous avons ici d'excellents intervenants si quelqu'un souhaite poser une question, mais je vois que ce n'est pas le cas.

Jamie Schmale: Souhaitent-ils ajouter quelque chose?

Le président: Je vois qu'ils secouent de la tête pour dire non.

• (1150)

Jaime Battiste: Aussi bien nous dire quelque chose.

Taylor Chamberlain (négociatrice, Direction des négociations des Territoires du Nord-Ouest, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord): Bonjour, je m'appelle Taylor Chamberlain. Je suis la négociatrice principale dans le cadre de l'Accord définitif sur l'autonomie gouvernementale des Tlegohli Got'ine.

Si je peux ajouter quelque chose, j'aimerais simplement souligner le travail de Shannon Shannon, qui était la négociatrice fédérale dans le cadre de cet accord durant environ une décennie. Elle s'est donnée corps et âme à cet accord. Nous avons appris le 8 mai qu'elle était décédée.

Nous espérons mener à terme cet accord au cours de la présente séance, mais je tiens à souligner l'ampleur du travail qui y a été consacré et à rendre hommage aux personnes qui ne seront peut-être pas là pour nous voir franchir cette prochaine étape. Merci.

Le président: Je vous remercie infiniment de cette intervention.

Le Comité remercie Mme Shannon de tout le travail qu'elle a accompli au cours de la dernière décennie.

Merci. *Chi-meegwetch.*

Quelqu'un a-t-il...?

Allez-y, monsieur Schmale.

Jamie Schmale: Merci d'avoir porté cela à notre attention, et je suis désolé d'apprendre le décès de cette personne.

Il a été mentionné à plusieurs reprises par le groupe de témoins précédent que cet accord était fondé sur la revendication territoriale réglée en 1993. Puis, bien entendu, l'accord de Déline a été conclu en 2015 et mis en œuvre en 2016.

Quelles différences y a-t-il entre l'accord de Déline et cet accord?

Taylor Chamberlain: Vous constaterez sans doute qu'il y a de nombreuses similitudes entre les accords.

Pour ce qui est de l'accord de Déline, il s'agissait toutefois, à sa date d'entrée en vigueur, d'un accord établissant un gouvernement public autochtone. Pour ce qui est du présent accord, il établit un gouvernement autochtone exclusif, ce qui veut dire que le gouvernement Tlegohli Got'ine exercera, dès son entrée en vigueur, sa compétence et son autorité à l'égard de ses citoyens.

Toutefois, l'accord prévoit que le gouvernement Tlegohli Got'ine puisse devenir un gouvernement public si sa population atteint ou dépasse 70 % de celle de la ville de Norman Wells.

Le président: Est-ce que ça va?

Jamie Schmale: Oui.

Le président: Monsieur Hanley, allez-y.

Brendan Hanley: Merci de votre intervention.

J'aimerais moi aussi offrir mes condoléances. Pouvoir rendre hommage à Mme Shannon grâce à cet accord serait certainement un plus.

Pour poursuivre dans la même veine, les éléments que vous avez mentionnés et qui distinguent ce traité moderne des autres traités modernes sont-ils uniques, en particulier par rapport aux plus récents?

Taylor Chamberlain: D'autres gouvernements autochtones publics existent déjà, mais la transition d'un gouvernement autochtone exclusif à un gouvernement public est unique compte tenu de la situation de la ville de Norman Wells et de sa démographie actuelle.

Il était logique, dans le cadre des négociations, de prévoir une transition. Lorsque les Tlegohli Got'ine représenteront la majorité de la population de la ville, le gouvernement exercera une autorité sur l'ensemble des résidents de la ville.

Brendan Hanley: Puis-je enchaîner, monsieur le président?

Quelle est l'importance de ce précédent à l'égard des autres traités modernes qui sont actuellement élaborés ou négociés ou qui sont envisagés?

Taylor Chamberlain: Pour ce qui est du précédent, tout dépendrait des circonstances propres à chaque processus de négociation, ainsi que du lieu où l'accord est négocié. Je ne pourrais pas dire à quoi cela pourrait ressembler à l'extérieur de la ville de Norman Wells.

Je dirais que les gouvernements autochtones publics existent déjà, de même que les gouvernements autochtones exclusifs. Tout cela dépendrait en réalité des négociations menées avec les communautés en question.

Brendan Hanley: Merci.

Le président: Merci.

Aviez-vous la main levée?

Bob Zimmer: Non, on a répondu à ma question.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Zimmer.

Monsieur Greaves, vous êtes le prochain intervenant, mais avant que je ne vous cède la parole, je vais céder la parole à Mme Gill.

[Français]

Marilène Gill: Je vais intervenir vraiment brièvement. Étant donné ce que Mme Chamberlain disait à ce sujet, je tenais également à lui présenter mes condoléances. Je les présente aussi à tous les collègues qui ont côtoyé Mme Shannon, évidemment.

J'en profite pour dire que le Bloc québécois appuie ce projet de loi.

Je n'ai plus d'autres questions, mais je voulais dire que les gens continuent à vivre avec nous par l'entremise de leur œuvre.

• (1155)

Le président: Merci.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Greaves.

Will Greaves (Victoria, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je vais m'adresser à vous, madame Chamberlain.

En Colombie-Britannique, pour ce qui est d'autres négociations récentes de revendications territoriales ou de traités modernes, ou encore d'autres accords d'autonomie gouvernementale, nous avons malheureusement constaté qu'on a tenté de désinformer et d'embrouiller la population au sujet des conséquences de ces accords. Dans de nombreux cas, on a tenté de semer l'inquiétude au sujet de questions liées à la propriété privée.

Je me demandais si vous pourriez nous dire si vous avez fait face à des difficultés semblables dans le cadre de cette négociation — des préoccupations concernant les répercussions de cet accord sur la propriété privée — et nous indiquer quels types de communiqués le gouvernement a diffusés pour dissiper ces préoccupations et expliquer qu'elles ne sont pas justifiées dans ce cas-ci.

Taylor Chamberlain: Dans le cas précis de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, il s'agissait d'un accord qui a réglé la question des droits et des titres fonciers touchant l'ensemble de la région du Sahtu, dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans le cadre des négociations de l'accord sur l'autonomie gouvernementale, il n'y a pas eu lieu de traiter de la question de la propriété foncière.

Nous n'avons eu vent d'aucune préoccupation, pour autant que je sache.

Will Greaves: Merci.

Le président: Très bien.

Sommes-nous prêts à passer à la prochaine étape, à savoir si le Comité donne son consentement unanime pour adopter les articles 2 à 44?

(Les articles 2 à 44 sont adoptés.)

Le président: Le titre abrégé est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Puis-je faire rapport du projet de loi à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Je m'en chargerai le plus rapidement possible. Espérons que je puisse en faire rapport demain.

Je remercie les membres de notre équipe.

Madame Chamberlain, merci d'avoir porté à notre attention l'héritage laissé par Mme Shannon.

Madame Hodgson, je ne sais pas si vous êtes encore en ligne. Vous laissez aussi un héritage à votre peuple en prenant votre retraite en tant que présidente. C'est une bonne chose.

Merci encore, madame la présidente et monsieur Tan, du travail que vous avez accompli au fil des ans.

Merci au Comité d'avoir procédé aux travaux rapidement.

Sur ce, nous allons suspendre la séance et passer à notre prochaine étude.

Chi-meegwetch à tous.

• (1155) _____ (Pause) _____

• (1210)

Le président: Bienvenue. C'est un plaisir de vous revoir.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité reprend son étude des défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous recevons M. Merlyn Recinos, codirecteur général, et M. Inuaraq Angutimarik, stagiaire à la direction, du Arctic Fresh Group.

Bienvenue. Merci de votre présence ici.

Nous recevons M. Brian Tattuinee, gestionnaire du développement des affaires de Nunavut Sealink and Supply Inc.

Bienvenue.

Nous allons allouer un temps de parole de cinq minutes à chaque groupe.

Nous rappelons à tous que vous disposez d'oreillettes étant donné que nous allons poser des questions en anglais et en français. Vous pouvez répondre aux questions dans la langue de votre choix. Pour ce qui est des interprètes, assurez-vous que votre micro est éteint lorsque vous ne parlez pas pour éviter de créer de la rétroaction acoustique. Une seule personne peut parler à la fois, et veuillez vous adresser à la présidence pour toute intervention.

Merci à nos merveilleux interprètes de leur présence ici aujourd'hui.

Nous allons accorder cinq minutes au Arctic Fresh Group.

Est-ce qu'une seule personne prendra la parole, ou allez-vous partager le temps?

Merlyn Recinos (co-directeur général, Arctic Fresh Group): Nous allons partager le temps.

Le président: Allez-y.

Inuaraq Angutimarik (stagiaire à la direction, Arctic Fresh Group): Bonjour, monsieur le président et chers membres du Comité.

Je m'appelle Inuaraq Angutimarik. Je suis Inuk et je viens du Nunavut. Merci de m'offrir la possibilité de venir vous parler aujourd'hui.

J'aimerais commencer par vous raconter une histoire. La première fois qu'on m'a amené à la chasse au phoque, je devais avoir six ou sept ans. Quelques aînés et membres de la famille m'avaient amené à une chasse communautaire parce qu'ils voulaient s'assurer que je sois initié à nos coutumes de chasse. Je ne me souviens pas de chaque détail, mais je me souviens de la leçon retenue. La chasse ne sert pas seulement à se nourrir. Elle nous enseigne comment survivre sur les terres, comment collaborer avec les autres et comment prendre soin de l'un et l'autre.

Ce qui est chassé est souvent partagé avec les aînés et les personnes qui ne peuvent pas chasser par elles-mêmes. J'ai retenu ces leçons jusqu'à ce jour. Plutôt que de chasser sur le territoire, je peux acheter quelques provisions supplémentaires à l'épicerie et les partager avec des personnes dans le besoin. La leçon à retenir reste la

même. Les communautés se renforcent lorsque les gens prennent soin les uns des autres.

Lorsque les gens parlent d'abordabilité, ils parlent de chiffres et de statistiques, mais pour les jeunes, l'abordabilité est un enjeu de tous les jours. C'est voir ses camarades de classe arriver à l'école le ventre vide. C'est savoir que de nombreuses familles vivent dans des logements surpeuplés, sans endroit pour se reposer et se préparer à une journée d'école ou de travail. C'est voir des gens quitter leur communauté parce qu'ils ne trouvent pas de logement, qu'ils n'ont pas accès à des formations ni à des possibilités d'emploi.

Les jeunes Inuits veulent bâtir leur avenir dans le Nord. Nous voulons fonder des familles et contribuer à l'épanouissement de nos communautés et à l'avenir du Nunavut et du Canada. Nous sommes fiers d'être les habitants du vrai Nord canadien, ceux qui veillent à ce que notre pays demeure une nation arctique. Pour y parvenir, nous avons besoin de possibilités. Nous avons besoin de logements sûrs et abordables. Nous avons besoin d'accéder à l'éducation, à la formation et à de bons emplois. Nous avons besoin de possibilités d'apprendre des métiers, de travailler dans le secteur de la pêche, de participer à des projets d'infrastructure et de bâtir des carrières près de chez nous.

Lorsque les gouvernements investissent dans la souveraineté alimentaire, dans le logement, dans les infrastructures et dans le perfectionnement de la main-d'œuvre, ils investissent dans les jeunes. Ils offrent des possibilités aux jeunes Inuits de demeurer dans leur communauté, de bâtir des carrières enrichissantes et de renforcer le Nord pour les prochaines générations. J'espère que le Comité se souviendra que l'abordabilité n'est pas seulement une question de diminuer les coûts aujourd'hui. Il s'agit également d'offrir des possibilités, de garantir l'autonomie et de donner espoir.

Qujannamiik. Merci.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Recinos, vous avez trois minutes.

Merlyn Recinos: Merci.

Bonjour, monsieur le président, et bonjour aux membres du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Merci de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui pour votre étude sur les défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

Je m'appelle Merlyn Recinos. Je suis codirecteur général du Arctic Fresh Group, une entreprise basée au Nunavut et axée sur les Inuits, qui travaille dans le secteur de la sécurité alimentaire, de la logistique, du logement, de l'infrastructure et du développement de la main-d'œuvre.

Même si je ne suis pas Innu, je considère le Nunavut comme ma maison depuis de nombreuses années. Ma femme est innue. Ensemble, nous élevons des enfants innus. Notre famille, notre entreprise et notre avenir sont profondément ancrés dans les communautés du Nunavut.

Je vais commencer par vous raconter une histoire.

L'an dernier, et ce printemps encore, Arctic Fresh a travaillé avec Canadian North, des hameaux locaux, des organisations innues et des partenaires communautaires pour distribuer des paniers alimentaires aux ménages de tout le Nunavut, y compris à Grise Fiord, la communauté la plus septentrionale du Canada. Les paniers contenaient des fruits, des légumes et de la viande. Il n'y avait pas de demandes à remplir, pas de conditions d'admissibilité et pas de processus compliqués. L'objectif était simple: aider chaque ménage.

Cette année marque notre 10^e année de soutien aux communautés comme Igloodik et notre 7^e année de mise en œuvre de cette initiative dans toute la région. Les profits des entreprises locales générés par notre travail sont réinvestis dans l'emploi, la formation, les programmes alimentaires, les banques alimentaires et les initiatives de développement communautaires. Cette initiative nous a appris que l'abordabilité n'est pas un débat politique abstrait. Il s'agit de savoir si les familles ont accès à des aliments sains, si les communautés ont l'infrastructure nécessaire pour subvenir à leurs besoins et si les jeunes peuvent construire leur avenir dans le Nord.

Essentiellement, l'abordabilité au Nunavut repose sur notre dépendance continue aux chaînes d'approvisionnement du Sud. Qu'il s'agisse des aliments, des matériaux de construction de logements, du carburant, des équipements et ainsi de suite, le coût du transport des produits jusqu'aux communautés fait grimper la facture pour les familles à l'échelle du territoire. C'est pourquoi notre message d'aujourd'hui est simple: pour améliorer l'abordabilité, nous devons investir dans l'autosuffisance du Nord.

Ces investissements ne visent pas seulement à réduire les coûts. Ils visent aussi à renforcer la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique en s'assurant que les communautés du Nord ont les infrastructures, la main-d'œuvre et les capacités économiques nécessaires pour assurer une présence permanente et florissante partout dans l'Arctique.

Les projets d'intérêt national, comme les ports, les corridors de transport, l'infrastructure énergétique et le logement, sont des investissements qui contribuent à l'édification de la nation, créent des occasions économiques pour les Inuits et font progresser les objectifs stratégiques du Canada dans le Nord. Quand les communautés inuites ont les moyens de construire et d'exploiter des infrastructures critiques, cela fait progresser simultanément les objectifs en matière d'abordabilité, de développement économique et de souveraineté.

Nous avons vu à quel point l'économie du Nunavut est vulnérable pendant la COVID-19 et les débuts du différend commercial entre le Canada et les États-Unis; l'ensemble du territoire a rapidement et vivement ressenti l'effet des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de la hausse des coûts. Ces expériences renforcent une leçon importante: l'abordabilité, la résilience économique et la souveraineté dans l'Arctique sont étroitement liées, et une plus grande autonomie du Nord doit faire partie intégrante de la stratégie à long terme du Canada.

Pendant des générations, les Inuits ont subvenu à leurs besoins grâce à la récolte, à la pêche et à leurs réseaux de partage. Renforcer ces systèmes est l'une des mesures les plus efficaces pour améliorer l'abordabilité à long terme dans les communautés nordiques. Nous devons investir dans les infrastructures pour la récolte, les congélateurs communautaires, les pêches et les installations de transformation alimentaire et nous devons soutenir l'économie bleue. Nous avons aussi besoin d'un financement opérationnel pour assurer le fonctionnement à long terme des systèmes.

Deuxièmement, nous avons besoin d'infrastructures de transport et d'infrastructures holistiques, qui permettent de réduire les coûts pour les familles. Les communautés nordiques ont besoin de plus de pistes. Elles ont aussi besoin d'installations de stockage aéroportuaires, d'entrepôts frigorifiques, d'entrepôts, d'une meilleure capacité de manutention du fret et de meilleures infrastructures portuaires et de transport maritime.

Troisièmement, nous devons reconnaître que l'infrastructure alimentaire doit correspondre aux réalités sociales. Les programmes comme Nutrition Nord peuvent aider, mais ils ne sont pas adaptés à tous les ménages. Certaines familles continuent d'avoir de la difficulté à accéder à des aliments sains. C'est pourquoi nous avons besoin de centres alimentaires communautaires, de banques alimentaires et de programmes pour renforcer les réseaux de cueillette et de partage de nourriture.

Pour finir, l'abordabilité est indissociable du développement du logement et de la main-d'œuvre. Arctic Fresh a débuté en tant qu'entreprise alimentaire, puis nous nous sommes diversifiés dans le logement et l'infrastructure, parce que nous avons vu à quel point ces enjeux étaient étroitement liés. Chacun de nos projets comprend un volet de formation et de développement des compétences. Notre but n'est pas de bâtir des maisons, mais de former les Inuits pour qu'ils puissent exploiter et entretenir l'infrastructure sur leur territoire à long terme.

Merci.

● (1220)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Tattuinee, allez-y, vous avez cinq minutes.

Brian Tattuinee (gestionnaire du développement des affaires, Nunavut Sealink & Supply inc.): Bonjour. Merci de me donner l'occasion de m'adresser au Comité aujourd'hui.

Je m'appelle Brian Tattuinee. Je viens de Rankin Inlet, au Nunavut, mais Iqaluit est ma maison depuis maintenant plusieurs années. Je suis gestionnaire du développement des affaires pour Nunavut Sealink and Supply, une entreprise détenue majoritairement par des Inuits, basée à Iqaluit, qui offre des services de transport maritime essentiels à l'échelle du Nunavut. Nous transportons des marchandises diverses et du carburant, nous contribuons au développement économique du territoire et nous mettons à contribution nos nombreuses années d'expérience dans l'Arctique et une flotte polyvalente pour faire ce travail.

Mon rôle consiste principalement à examiner le développement à l'échelle du Nunavut et à proposer des solutions logistiques. Nos clients incluent tous les ordres du gouvernement, le secteur privé, le secteur des ressources naturelles, les industries et les particuliers dans les communautés que nous servons.

Notre flotte de 13 transporteurs de marchandises solides dessert les 25 communautés du Nunavut, les 14 communautés du Nunavik, dans le nord du Québec, et les clients du secteur des ressources naturelles de ces deux régions. Nous jouons un rôle clé, car nous livrons les marchandises en toute sécurité, de manière fiable et efficace.

Nous menons nos activités dans certaines des conditions les plus difficiles au monde, avec une fenêtre saisonnière très courte. Chaque communauté du Nord accueille au moins un navire par saison. Certaines en accueillent deux, d'autres trois ou plus, selon la demande.

Nous chargeons des marchandises principalement le long de la Voie maritime du Saint-Laurent, à Valleyfield, à Côte-Sainte-Catherine, sur la Rive-Sud de Montréal, et à Bécancour. Cette année, nous prévoyons aussi charger des marchandises depuis le port de Churchill, après plus de dix ans sans y être allés régulièrement.

En raison de l'infrastructure limitée de nombreuses communautés, nous nous sommes spécialisés dans la livraison autonome de marchandises, c'est-à-dire que, nous apportons avec nous tout l'équipement nécessaire, pour livrer les marchandises jusqu'aux communautés. Nous transportons des remorqueurs, des barges et des chargeurs afin de pouvoir livrer en toute sécurité la marchandise aux communautés que nous servons. Toutefois, cela réduit également l'espace disponible pour le fret générateur de revenus.

Notre saison d'exploitation commence généralement à cette période-ci de l'année, et les derniers navires reviennent de l'Arctique canadien fin octobre ou début novembre. En dehors de notre haute saison, nous analysons nos activités et tirons des leçons de l'expérience de nos clients — comme Arctic Fresh Group — pour continuer d'améliorer nos activités et nous préparer pour l'année suivante.

Notre présence dans l'Arctique continue de s'étendre. Nous avons ajouté des capacités ces dernières années; la semaine dernière, nous avons annoncé l'ajout d'un nouveau navire à notre flotte. Comme je l'ai dit, nous avons maintenant 13 navires. Parallèlement, nous devons, en tant qu'organisation, être au courant des projets de développement prévus dans l'Arctique pour pouvoir continuer à mettre à l'échelle efficacement nos activités.

Nous saluons l'engagement du gouvernement fédéral à assurer le développement de l'Arctique par l'entremise de grands projets, comme le projet de route et de port de Grays Bay et le projet hydro-électrique à Iqaluit. En tant que Nunavummiut, je suis emballé par ces investissements et l'attention accrue qui nous est accordée. Nous sommes aussi encouragés par les investissements visant à moderniser la flotte de brise-glaces de la Garde côtière canadienne, et nous comptons bien poursuivre notre collaboration pour fournir des biens et des services essentiels dans le Nord.

Les investissements dans les communautés et l'infrastructure marine sont particulièrement importants. Des projets comme le port d'Iqaluit, qui a été inauguré en 2023, et les petits projets d'amélioration dans les autres communautés, comme les aires de déchargement des cargaisons et les rampes pour les barges, témoignent de progrès significatifs et offrent des modèles qui pourraient être adoptés par d'autres communautés. Il y a aussi les investissements continus dans des choses comme le Service hydrographique du Canada pour mettre à jour toutes les cartes marines et les aides à la navigation dans le nord du Canada.

Encore une fois, merci de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole. Je suis prêt à répondre à vos questions.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer par une série de questions de six minutes.

Nous allons commencer par M. Zimmer; allez-y, s'il vous plaît, vous avez six minutes.

Bob Zimmer: Merci à tous d'être venus ici. Je sais que le trajet jusqu'à Ottawa est long. Les vols vers Ottawa sont un peu plus pratiques depuis Iqaluit, mais si vous êtes plus loin au nord ou encore à Cambridge Bay, c'est très long. Encore une fois, merci d'être ici aujourd'hui.

Mes questions s'adressent à M. Tattuinee.

Monsieur Tattuinee, vous vivez dans le Nord. Je sais que vous avez un bon emploi dans le transport maritime et que vous travaillez aussi pour la coopérative — le fournisseur alimentaire du Nord. J'ai déjà fait mon épicerie dans le Nord, et je sais à quel point c'est cher. C'est vrai, même à Iqaluit, où le panier d'épicerie est relativement moins cher. Plus vous allez au Nord, plus c'est coûteux, comme vous le savez.

Vous avez une jeune famille. Combien d'enfants avez-vous?

Brian Tattuinee: J'ai deux garçons.

Bob Zimmer: Votre épouse et vous avez de bons emplois. À quoi ressemblent les achats à l'épicerie, à Iqaluit?

Brian Tattuinee: Je dirais que c'est relativement coûteux. Habituellement, nous dépensons entre 300 et 500 \$ par semaine pour nous nourrir tous les quatre.

Bob Zimmer: C'est pour quatre personnes, et je présume que vous n'achetez pas de produits de luxe quand vous faites votre épicerie. Donnez-nous des exemples de quelques aliments que les Canadiens achètent, le lait, par exemple. Qu'avez-vous remarqué? Vous venez aussi de temps en temps à Montréal. Quels sont, d'après votre expérience, les aliments particulièrement coûteux à Iqaluit?

Brian Tattuinee: Ce sont presque tous les aliments qui ne sont pas admissibles au programme de Nutrition Nord Canada, des aliments qui ne sont pas considérés, je suppose, suffisamment nutritifs pour être couverts par le programme. Si nous essayons de gagner du temps, les repas rapides et congelés ont tendance à coûter plus cher simplement parce qu'ils ne sont pas admissibles au titre du programme Nutrition Nord.

Toutefois, c'est cher en général. Il n'y a pas vraiment d'autres façons de l'expliquer. L'exploitation d'un commerce de détail dans le Nord suppose des coûts plus élevés.

J'ai les moyens de nourrir ma famille, mais le détaillant pourrait avoir de la difficulté à offrir des prix intéressants. Cela implique de nombreux coûts.

Bob Zimmer: Peut-on dire que le prix des aliments a augmenté dans les dernières années et qu'il n'a pas baissé?

Brian Tattuinee: Je dirais que oui. L'inflation est bien réelle, et c'est certainement un défi.

Bob Zimmer: Selon Statistique Canada, 58,1 % des habitants du Nunavut vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire; beaucoup sont vos voisins et des personnes que j'ai rencontrées. Kevin me vient en tête. C'est une situation très difficile. C'est le plus haut taux d'insécurité alimentaire du pays, soit plus du double de la moyenne nationale.

Vous ne l'avez pas dit, mais je vais le dire. L'an dernier, le premier ministre a dit: « Les Canadiens nous demanderont des comptes en fonction du prix qu'ils paient à l'épicerie, quand ils paient leur facture d'électricité, quand leurs enfants ou eux-mêmes cherchent un logement. » Les gens pourraient dire « Écoutez, la nourriture a toujours coûté cher dans le Nord », mais les gens qui vivent dans le Nord l'ont cru sur parole quand il a dit qu'il sera jugé en fonction des prix de l'épicerie, et les prix n'ont pas diminué, ils ont augmenté.

Pour moi, cela revient au second volet de l'abordabilité, soit avoir les moyens d'acheter des aliments. Les aliments sont chers, mais si vous avez un bon emploi — votre épouse et vous avez de bons emplois —, vous avez les moyens d'acheter une maison et de vous nourrir. Même si c'est cher, c'est théoriquement abordable.

Vous avez parlé longuement d'un élément clé de l'infrastructure: le port d'Iqaluit. Ce port est essentiel pour bâtir une économie dynamique au Nunavut. Pourriez-vous expliquer ce qui a changé grâce au port d'Iqaluit, peut-être en tant qu'entreprise de transport maritime, mais aussi en diminuant le coût des aliments ou en améliorant leur abordabilité?

• (1230)

Brian Tattuinee: Certainement.

Le port d'Iqaluit est une magnifique infrastructure. À mon avis, il était temps. Iqaluit est une communauté en pleine croissance, mais c'est aussi la plus grande communauté du Nunavut. Grâce au port, nous pouvons acheminer plus efficacement des produits de première nécessité à la communauté. Avant, il fallait 10 à 14 jours pour décharger un navire, et ce, dans l'heure suivant la marée haute; maintenant, nous pouvons livrer les marchandises à toute heure d'activité normale, plutôt que d'essayer d'attendre une marée précise. Avant, nous déchargions deux, voire trois barges par marée, alors que maintenant nous pouvons assurer une livraison régulière tout au long de la journée.

Cela a permis d'améliorer l'efficacité de nos activités, et un espace de travail sécurisé contribue toujours à réduire les risques de dommage. Ce sont certains des avantages concrets que nous avons vus depuis la mise en service du port.

Ce n'est pas le cas dans toutes les communautés. Certaines communautés ont des infrastructures beaucoup plus limitées. S'il y avait davantage d'investissements de ce genre — il ne s'agit pas nécessairement de bâtir des ports dans chaque communauté, mais, à tout le moins, des petits projets de rénovation des rampes d'accès ou des zones de déchargement dans les communautés —, cela ferait une énorme différence pour nous et améliorerait la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des activités.

Bob Zimmer: Merci, monsieur Tattuinee.

Le président: Merci.

Madame Idlout, allez-y, s'il vous plaît, vous avez six minutes.

Lori Idlout: *Qujannamiik, Iksivautaq.* Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

[La députée s'exprime en inuktitut.]

[Traduction]

C'est ce que j'ai dit. Pour commencer, merci de comparaître devant nous aujourd'hui.

Monsieur Angutimarik, j'espère que, en tant que jeune adulte productif qui entre dans sa vie d'adulte, vous resterez un chasseur toute votre vie. Je pense qu'être chasseur est une compétence très importante.

Ma première question s'adresse à M. Recinos.

Quand nous nous sommes rencontrés il y a quelques semaines, vous m'avez parlé des difficultés liées au renforcement de l'autonomie, comme vous l'avez mentionné. À votre avis, que pourrait faire le gouvernement pour aider les communautés à être plus autonomes, pour que les entreprises puissent contribuer à rendre le coût de la vie plus abordable au Nunavummiut?

Merlyn Recinos: Merci, madame Idlout, de prendre le temps d'en parler.

Il faut provoquer les occasions. Nous devons saisir les occasions, développer les compétences et avoir les outils nécessaires pour en tirer parti. Je vais être franc: le Nord offre réellement d'excellentes occasions. De nombreuses possibilités se sont présentées au Nunavut. Malheureusement, nous n'avons pas eu accès aux compétences nécessaires pour les saisir. C'est pourquoi, souvent, les occasions échappent aux Nunavut et finissent par être saisies par le Sud du Canada.

Si nous menions aujourd'hui une étude approfondie sur la main-d'œuvre du Nunavut, nous constaterions qu'une grande partie est constituée de travailleurs temporaires qui viennent au Nunavut pour saisir les occasions qu'offre la région. C'est excellent pour le Sud du Canada, mais quand une personne du Sud du Canada vient au Nunavut, elle ne dépense pas pour acheter de la nourriture. Elle ne dépense pas non plus pour se loger. Elle n'achète pas de camions, de motoneiges ou quoi que ce soit de ce genre pour subvenir aux besoins de sa famille. Une grande partie de cet argent retourne avec elle chez elle, ce qui est tout à fait raisonnable, mais cela laisse au niveau local des personnes qui souhaitent s'impliquer, mais qui ne peuvent pas, faute de compétences. Il faut donc les aider à acquérir les compétences nécessaires pour qu'elles puissent prendre leur avenir en main.

Il y a des occasions. Chaque jour, nous parlons de construction, de logement, d'infrastructure, de ports — beaucoup d'occasions —, mais nous avons très peu parlé de la manière dont nous pouvons renforcer les capacités de la population pour qu'elle profite de ces occasions et, plus encore, pour veiller à ce que les occasions respectent aussi la culture.

Présentement, 82 % du contenu de nos projets est inuit. Nous employons environ 284 Inuits et, pendant la saison des bélugas, de la pêche ou de la chasse, nous leur permettons de quitter leur travail pour qu'ils en profitent. Nous avons des exigences spécifiques pour répondre à ces besoins, parce que...

• (1235)

Lori Idlout: Merci. Désolée de vous interrompre, mais je voulais aussi poser des questions à M. Tattuinee, et je n'ai pas assez de temps.

Monsieur Tattuinee, vous avez mentionné certaines choses qui pourraient aider, y compris la cartographie des fonds marins, les aires de déchargement et les rampes pour les barges. Croyez-vous que, si le gouvernement investit dans ce genre de choses, cela améliorerait l'abordabilité dans le Nord?

Brian Tattuinee: Les infrastructures améliorées permettent toujours un fonctionnement plus fluide, avec moins de risque de dommage. Je suis ouvert à tout type de développement des infrastructures, où que ce soit dans le Nord, car nous avons des besoins criants à cet égard. Les investissements qui améliorent la chaîne d'approvisionnement à l'échelle du Nord feront toujours une différence en ce qui concerne l'abordabilité. Cela suppose en partie de nous assurer que notre cargaison arrive à bon port. Quand nous avons des lieux sûrs pour travailler et décharger notre cargaison, cela améliore toujours le bon déroulement des activités en général.

Lori Idlout: Il y a un ou deux ans, un navire de marchandises s'est échoué, et je me demandais si vous pouviez nous dire, d'après votre expérience, si cet incident était lié aux lacunes en matière de bathymétrie ou s'il faudrait intensifier ce type d'activité pour nous assurer que les transports maritimes puissent s'effectuer en toute sécurité dans le Nord?

Brian Tattuinee: Je ne connais pas personnellement les détails précis de cet incident en particulier, mais, encore une fois, si le gouvernement fédéral investissait pour améliorer les cartes marines, les relevés des glaces ou les aides à la navigation dans le Nord, cela améliorerait considérablement nos activités. Ainsi, nous pourrions naviguer avec plus de confiance dans des zones où la topographie des fonds est peu connue. Les cartes indiquent les zones générales où la navigation est sûre, mais, entre ces zones, il pourrait y avoir une anomalie ou quelque chose qui n'a pas été détecté. C'est pourquoi les investissements dans le balayage ou le Service hydrographique du Canada pour mettre à jour les cartes et les routes de transit habituelles feraient une grande différence pour nous.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs les témoins, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui et d'avoir fait cette très longue route. Je dois vous dire que je suis députée de Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, donc ma circonscription ne représente pas le Nunavut. Toutefois, il y a quand même beaucoup de similitudes dans certains endroits.

D'ailleurs, monsieur Tattuinee, j'ai lu sur votre compte LinkedIn que vous parlez souvent d'infrastructures. Vous en avez aussi parlé aujourd'hui. J'ai l'impression que c'est une des clés pour le développement. Vous avez aussi parlé de la sécurité pour les populations nordiques. Est-ce que vous pourriez nous en dire plus là-dessus? C'est vraiment intéressant. Vous dites qu'en étant sur le terrain, vous voyez d'avance ce qui arrive, et ce dont on va avoir besoin pour le développement, mais aussi pour les populations. Donc, est-ce que vous pourriez nous parler davantage de la question des infrastructures stratégiques nécessaires pour les populations nordiques?

Je sais que, chez moi, présentement, il y en a qui sont menacées. Je peux donc comprendre que c'est la pierre angulaire de la vie dans le Nord.

• (1240)

[Traduction]

Brian Tattuinee: Je suis désolé; j'essayais d'écouter l'interprétation en temps réel en même temps que la question.

Je parle beaucoup des défis auxquels nous faisons face et, honnêtement, je veux que l'on comprenne que mes publications visent à informer le grand public ou nos parties prenantes de ces défis. Les

délais logistiques du budget fédéral ou de tout autre budget gouvernemental ne correspondent pas aux délais de transport maritime auxquels nous sommes soumis.

Pour les grands projets gouvernementaux qui vont de l'avant, peu importe l'ordre de gouvernement concerné, les fonds sont débloqués le 1^{er} avril mais, à ce moment-là, la saison a déjà commencé. Cela entraîne souvent une augmentation des coûts des projets, car le calendrier de financement ne tient pas compte des contraintes logistiques liées à la réalisation des projets, surtout s'il s'agit de grands projets. C'est pourquoi il est important que les gouvernements nous invitent à intervenir dès le début des discussions, en tant que fournisseur de services logistiques. Cela nous permettra à tous d'être bien préparés pour réaliser ces projets importants dans l'ensemble des communautés que nous servons.

À mon avis, le gouvernement pourrait améliorer ces choses. On devrait essayer de faire correspondre le calendrier des projets à la logistique qui permet de réaliser ces projets dans les communautés.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup.

Les jeunes sont rarement présents à la table des réunions de comités, alors que, malheureusement, comme vous l'avez dit, ce sont eux qui sont les premiers intéressés.

Monsieur Recinos, vous avez parlé de ce dont les jeunes ont besoin pour vivre dans le Nord, parce qu'on peut le vouloir.

Monsieur Angutimarik, je pense que vous avez parlé également de la question des jeunes qui veulent travailler et avoir des possibilités dans le Nord, mais pour qui c'est difficile.

Quelles seraient les conditions qui permettraient aux jeunes de dire non seulement qu'ils ont un avenir dans le Nord, mais aussi qu'ils ont celui qu'ils désirent?

Messieurs Recinos et Angutimarik, vous pouvez répondre. Nous voulons donner la voix aux plus jeunes.

[Traduction]

Merlyn Recinos: Les Nunavutois veulent vivre et prospérer au Nunavut, mais, souvent, en raison des problèmes d'accès au logement et à l'éducation, ils quittent leurs communautés. Il est très peu probable qu'ils reviennent. On les aide à faire des études, mais, ensuite, ils ne peuvent pas revenir. Il n'y a pas de logement. Ils n'ont aucune raison de revenir. Il faut y voir.

Le deuxième point est l'éducation. Nous venons d'annoncer l'ouverture de l'Université inuite Nunangat, à Arviat. Le Collège de l'Arctique du Nunavut offre quelques programmes, mais nous n'avons jamais vraiment examiné comment nous pourrions offrir une meilleure éducation à la communauté et aux travailleurs sur le terrain. Nous devons nous assurer d'y voir.

Nous sommes une société, une entreprise, et nous menons des activités socioéconomiques au niveau local, en créant des programmes de formation, des emplois et des capacités. Nous ne pouvons pas y parvenir seuls. Pour étendre nos activités, nous avons besoin de partenariats.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Marilène Gill: Vous pouvez aussi nous envoyer une réponse par écrit, si jamais vous voulez ajouter quelque chose au témoignage.

Monsieur Recinos, j'ai le temps pour une dernière question. Au pire, vous me donnerez le reste de la réponse par la suite. Vous avez parlé de crise. On sait que les communautés nordiques sont fragiles en temps de crise. Ça ne prend pas longtemps, car elles sont coupées du continent. C'est une étrange façon de le dire, mais c'est ce que nous disons chez nous aussi. Nous sommes coupés de tout contact. Pour l'alimentation, ce sera pénible, comme pour la santé, entre autres.

Qu'est-ce qui serait à faire? On voit qu'il y a un manque. Ça veut dire qu'on est fragile. Comment est-ce qu'on fait pour répondre à cette fragilité et rendre les communautés résilientes?

• (1245)

[Traduction]

Le président: Cela doit aussi être soumis par écrit.

[Français]

Marilène Gill: Je pourrais attendre le deuxième tour de question pour avoir la réponse, s'il y en a un second.

[Traduction]

Le président: S'il vous plaît, consignez la réponse par écrit, puisqu'il ne reste que 15 secondes.

Merlyn Recinos: D'accord.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Zimmer, vous avez cinq minutes.

Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

J'ai quelques courtes questions à vous poser, monsieur Tattuinee.

Premièrement, combien coûte une maison à Iqaluit?

Brian Tattuinee: Ouf. C'est bien plus que ce que j'ai payé pour la maison où j'habite présentement. Je dirais que, à Iqaluit, les maisons coûtent probablement près de 1 million de dollars. C'est cher.

Bob Zimmer: On ne parle pas d'une maison de luxe. C'est une maison plutôt simple. J'ai vu votre maison. C'est une jolie maison, mais elle est tout de même assez simple. Pour remplacer cette maison aujourd'hui, il faudrait déboursier près de 1 million de dollars.

Brian Tattuinee: Je dirais que c'est plus ou moins cela, oui.

Bob Zimmer: Et, même si vous aviez 1 million de dollars pour acheter une maison, cela ne veut pas dire que vous en trouverez une. L'offre est très limitée sur le marché.

Brian Tattuinee: Tout à fait. La Ville d'Iqaluit cherche à élargir ses zones de développement. C'est certainement l'un des défis auxquels font face les communautés comme Iqaluit. Également, de manière plus générale, sur l'ensemble du territoire, la disponibilité des terrains aménagés et de l'infrastructure nécessaire pour accueillir, transporter et construire ces logements constitue un défi.

Bob Zimmer: J'ai une dernière petite question. Je sais que c'est difficile à résumer, mais, monsieur Tattuinee, vous pourriez peut-être nous raconter votre histoire en 30 secondes. Votre histoire est incroyable; votre famille a déjà passé à deux doigts de devoir chercher refuge à gauche et à droite, chez des connaissances. Puis, l'accès au logement a véritablement changé le cours de la vie de votre famille. Pourriez-vous l'expliquer du mieux que vous pouvez?

Brian Tattuinee: Tout à fait.

Dans mon enfance, mes parents n'avaient pas de maison. Ils vivaient chez leurs parents ou chez des tantes et des oncles. Très jeune, je me souviens d'avoir dormi dans des pièces surpeuplées et

dans des salles de lavage. Ma vie a certainement changé quand ma famille a pu accéder à la propriété. Cela a un impact considérable sur toute personne qui accède à la propriété.

Si j'en suis là aujourd'hui, c'est parce que mes parents ont réussi à acheter une maison en 1987. Je m'en souviens. J'avais quatre ans. Il y a eu comme un déclic. Cela a changé ma vie et la trajectoire de ma vie. Si j'en suis là aujourd'hui, c'est grâce à l'accès au logement, qui m'a permis de sortir des logements surpeuplés. Ce genre d'investissements change la donne pour les gens, y compris pour moi.

Bob Zimmer: Je vais conclure en disant ceci, parce que je connais votre histoire. Votre père est devenu un ouvrier qualifié et votre mère est maintenant une députée élue à l'Assemblée législative. Je la félicite. Elle a été élue plus tôt cette année.

Cela a vraiment changé la donne, même en tant que professionnel, et cela a ouvert de nouvelles perspectives en matière d'emploi. C'était une expérience déterminante.

Je cède le reste de mon temps à M. Schmale.

Merci.

Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Zimmer, de me donner quelques minutes de votre temps.

Monsieur Recinos, en réponse aux questions de Mme Idlout, vous avez dit à plusieurs reprises que vous souhaitez bâtir l'avenir et permettre à la population de réaliser pleinement son potentiel. Je n'ai jamais visité le Nunavut. C'est sur ma liste des lieux à voir, et j'espère m'y rendre bientôt.

S'il vous plaît, aidez-moi à comprendre. Vous avez beaucoup utilisé le mot « permettre ». Vous avez dit « nous permettre de faire ceci » ou « permettre cela ». Pour m'aider à mieux comprendre, qu'est-ce qui vous empêche, la population et vous-même, d'atteindre le plein potentiel dont vous parlez?

Merlyn Recinos: En réalité, il y a une très forte contrainte administrative autour de tout ce qui est fait. Je vais vous donner un exemple. Dans les années 1980 et 1990, les Inuits construisaient leurs maisons eux-mêmes. Par la suite, les choses ont changé, et il fallait obtenir la mention Sceau rouge, les papiers, la formation — toutes ces choses — pour pouvoir le faire. On a écarté de nombreuses personnes qui avaient cette capacité pour faire venir des personnes du Sud afin de construire les maisons, même si les premières pouvaient le faire et qu'elles avaient démontré leur capacité à le faire. Or, vu qu'elles n'avaient pas la certification requise, elles n'ont pas pu le faire. Cela ne s'applique pas uniquement aux métiers et à l'échelle de la communauté.

En réalité, aujourd'hui, nous essayons de voir comment nous pouvons nous réapproprier cela. Pour en revenir à l'éducation, il faut que l'éducation soit offerte dans la communauté, sans que les gens soient obligés de quitter leur communauté. Quand je dis « permettre », je veux dire que l'éducation est gérée par le gouvernement. La certification est gérée par le gouvernement. Tout cela est géré par le gouvernement. Lorsque je dis « permettre », je veux dire: travaillons main dans la main pour trouver un moyen commun de réussir, tous ensemble.

• (1250)

Jamie Schmale: Plus le gouvernement est intervenu, plus les choses ont empiré.

Le président: Le temps est écoulé. Je dois passer au prochain intervenant, mais merci de cette réponse.

Monsieur Hanley, vous avez cinq minutes.

Brendan Hanley: Ce n'est pas ce que j'ai entendu.

Des voix: Oh, oh!

M. Brendan Hanley: Je vais vous poser des questions à tous les trois.

Tenez-vous prêt, monsieur Angutimarik.

Je vais commencer par vous, monsieur Tattuinee.

Au sujet de l'investissement du gouvernement, le gouvernement fédéral a versé presque 64 millions de dollars pour la construction du port en eaux profondes d'Iqaluit, dont vous avez parlé. Bien entendu, ces investissements fédéraux sont incroyablement importants.

Je voulais que vous parliez brièvement des occasions que vous attendiez, en ce qui concerne les investissements de la défense et leur lien avec les besoins en infrastructure, étant donné, en particulier, votre expérience dans le transport maritime.

Brian Tattuinee: Si le gouvernement songe à réaliser des investissements considérables dans la défense, dans le Nord, il serait dans notre intérêt, en tant que service de logistique, de comprendre ce qui s'en vient afin de bien s'y préparer.

En ce qui concerne les priorités de dépenses du gouvernement, je pense que je laisserais le ministère de la Défense nationale décider de ce qu'il verrait...

Lori Idlout: J'invoque le Règlement. Beaucoup de personnes discutent en même temps. Il est difficile d'écouter le témoignage.

Le président: Allez-y.

Brian Tattuinee: Je disais simplement que, en ce qui concerne les priorités du gouvernement, je laisserais le ministère de la Défense nationale décider des priorités.

S'il planifie de grands projets d'infrastructure quelque part dans le Nord, nous devrions, en tant que fournisseurs de services de logistique, participer à ces discussions pour qu'il y ait le moins d'embûches possible. Plus nous participons tôt, plus le service que nous offrons sera efficace.

Brendan Hanley: C'est un excellent conseil. Merci.

Monsieur Angutimarik, vous avez parlé avec conviction de l'importance de pouvoir rester dans la communauté. Le père de M. Recinos a également parlé de ce lien.

Parlez-moi de ce qui retient les jeunes dans la communauté. Pas juste pour vous, mais pour vos amis et vos pairs, quels éléments essentiels devons-nous ajouter pour que les jeunes puissent être formés et éduqués dans la communauté, et qu'ils y restent pour stimuler le développement économique de la région?

Inuaraq Angutimarik: Ce qui retiendrait les jeunes au Nunavut, ce serait le perfectionnement de la main-d'œuvre, des aliments abordables, davantage d'infrastructures de logement et une indépendance locale.

Lorsqu'on fait venir des personnes du Sud au Nunavut pour travailler dans la construction ou dans d'autres secteurs, une grande partie de l'argent revient au Canada. Ce n'est pas une mauvaise

chose, mais, par conséquent, beaucoup d'argent sort du Nunavut, plutôt que de générer plus d'argent au Nunavut.

Brendan Hanley: C'est excellent. Cela me donne du temps pour passer à M. Recinos.

Vous avez correctement relié ensemble les thèmes de la souveraineté de l'Arctique, du développement de l'infrastructure et de la nutrition. Vous avez clairement beaucoup d'expérience et d'expertise.

En plus des besoins en infrastructure que vous avez mentionnés, comme vous le savez, le programme Nutrition Nord Canada fait l'objet d'un examen. Dans le cadre de Nutrition Nord Canada, quelles seraient les trois recommandations les plus importantes que vous feriez au ministre, quant à la manière dont nous pouvons améliorer le programme Nutrition Nord Canada?

• (1255)

Le président: Il vous reste 37 secondes, donc vous pourriez peut-être en donner une et envoyer vos deux recommandations par écrit.

Merlyn Recinos: Ce n'est pas un problème.

Ma recommandation la plus importante serait... Quand nous avions le programme Aliments-poste, avant qu'il soit remplacé par le programme Nutrition Nord, le gouvernement du Canada avait conclu un contrat avec Postes Canada pour le transport et la logistique des aliments. Je recommanderais au gouvernement du Canada de reprendre ce modèle, pour négocier en gros l'aspect logistique des expéditions.

Le président: Merci beaucoup. Veuillez envoyer vos deux autres recommandations par écrit.

Pour les deux dernières interventions, il y en a une pour les conservateurs et une autre pour les libéraux. Il y a eu quelques discussions. Nous allons accorder deux minutes à chacun.

Monsieur Schmale, allez-vous prendre les deux minutes accordées à votre parti?

Jamie Schmale: Certainement.

Le président: D'accord, allez-y.

Jamie Schmale: Je vais reprendre là où nous nous étions arrêtés.

Dans les années 1980, vous construisiez vous-mêmes vos maisons. Vous aviez trouvé un moyen de le faire. L'argent restait au sein de votre communauté. Les gens n'avaient pas à quitter leur communauté. Mais le gouvernement est intervenu et a dit « il nous faut A, B, C, D, E et F », et il a fait venir des travailleurs qui ont envoyé l'argent à l'extérieur, et les choses n'avaient pas l'air de s'améliorer. Le gouvernement a ensuite mis sur pied une série de programmes, mais comme nous le voyons ici, surtout avec notre jeune ami au centre, les gens veulent des débouchés dans le Nord.

Nous avons parlé plus tôt d'éducation, et du fait que cela n'est pas idéal, dans le Nord, et pourtant, le gouvernement gère aussi cela. Quelle est la solution, lorsque le gouvernement semble tout contrôler sans pour autant donner de bons résultats?

Le président: Je m'excuse, mais après que vous aurez répondu, Mme Gill aura également deux minutes et demie. Elle aura également un temps de parole.

Je les laisse répondre à la question, et ensuite je vous reviendrai.

Merci beaucoup. Je m'excuse.

Merlyn Recinos: Aucun souci.

Quelle est la solution? C'était votre question?

Jamie Schmale: Oui. Il semble que le mieux, c'est que le contrôle soit exercé localement, plutôt que par un gouvernement centralisé.

Merlyn Recinos: Souvent, on prend des décisions sans consulter la communauté ou sans comprendre vraiment la communauté ou ce qui s'y passe. Il y a souvent de bonnes intentions qui sous-tendent ces décisions, et d'excellentes idées, mais la mise en œuvre peut être extrêmement difficile en raison du manque de consultation ou de communication sur la manière dont les choses se feront.

Là où l'Arctique est souvent perdant, c'est dans la prestation de services. Il faut comprendre et connaître cet espace pour être en mesure de fournir un service, et souvent, tout est bien exécuté, mais c'est la prestation du service qui pose problème.

Le président: Merci beaucoup.

Mme Gill, vous avez deux minutes et demie. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je pense que vous me donnez plus de temps de parole. C'est très généreux, peu importe qui me le donne. Nous sommes tous ici pour la même chose.

Monsieur Recinos, tout à l'heure, vous n'avez pas eu l'occasion de répondre à la question concernant les crises qui mettent en lumière les fragilités du Nord, et la façon dont on devrait justement solidifier ou rendre la résilience meilleure. Je vous laisse le temps qu'il me reste pour répondre.

[Traduction]

Merlyn Recinos: Merci.

Lorsque la crise de la COVID-19 est survenue, nous avons vu que les métiers étaient extrêmement vulnérables. Lorsque les avions ont cessé de voler vers le Nord, nous nous sommes rendu compte que les aliments et les choses...

Encore une fois, il est question de l'indépendance et de l'autosuffisance de ces communautés. Lorsque vous cultivez vos propres aliments, vous avez de la nourriture; vous avez des choses. C'est la même chose. Il est essentiel de soutenir l'économie locale et sociale et de s'assurer que les communautés locales tirent parti des occasions qui s'offrent.

Qu'il y ait de la capitalisation dans tout le Canada et tout le reste, ce n'est pas un problème, mais assurons-nous également que les communautés locales puissent elles aussi en tirer parti.

[Français]

The Chair: Est-ce que vous avez fini, madame Gill?

Marilène Gill: Est-ce qu'il me reste quelques secondes?

Le président: Oui.

Marilène Gill: J'ajouterais simplement la question de la souveraineté alimentaire. Nous avons beaucoup parlé de Nutrition Nord, mais ce n'est pas une autonomisation de la population. Est-ce qu'il y a autre chose à faire pour ce qui est de la souveraineté alimentaire?

• (1300)

[Traduction]

Merlyn Recinos: Je m'excuse; j'ai raté un bout.

Le président: Allez-y; posez encore une fois votre question.

[Français]

Marilène Gill: Je voulais ajouter la question de la souveraineté, parce que nous avons parlé de Nutrition Nord. Vous parlez des ruptures dès qu'un bateau n'arrive pas ou est en retard. Il y a aussi la question des avions.

De quelle façon est-ce qu'on peut améliorer la souveraineté alimentaire dans le Nord et donner de l'autonomisation aux communautés?

[Traduction]

Merlyn Recinos: Il y a de multiples façons de faire cela, aujourd'hui. La communauté a connu pour la première fois les aliments et les légumes occidentaux par l'entremise du programme Nutrition Nord. Le programme Aliments-poste ne faisait pas cela, mais le programme Nutrition Nord le fait. Certaines écoles enseignent la culture hydroponique, c'est-à-dire la façon de faire pousser les choses. Nous faisons également cela avec l'Agence spatiale canadienne dans le cadre d'un projet pilote, mais il faut que ce soit à une plus grande échelle.

Il y a également les aliments traditionnels, la récolte et les soutiens à la récolte, mais aussi les échanges d'aliments traditionnels entre les communautés. Certaines communautés ont du poisson, d'autres ont du morse et d'autres ont du muktuk. Nutrition Nord ne subventionnerait pas cela, à moins que ce soit certifié par une usine de transformations de Santé Canada. Pourquoi? Nous sommes habitués à consommer des aliments traditionnels. Autorisons le transport, et couvrons les frais du transport sans certification.

Encore une fois, il faut travailler main dans la main avec les communautés.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le député de Labrador a deux minutes, et il sera le dernier intervenant de notre période de questions et de réponses.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci.

Bonjour, monsieur Tattuinee. Je tiens simplement à dire que je m'estime chanceux de vous considérer comme un ami.

Je vais essayer de poser deux questions à vous trois.

C'est au Nunavut que les aliments coûtent le plus cher au Canada. Historiquement parlant, c'est au Nunavut que le carburant coûte le moins cher au Canada. Le carburant pour avions, l'essence et le diésel coûtent moins cher. Sauriez-vous nous dire pourquoi les choses sont ainsi, selon vous?

Brian Tattuinee: De ce que je comprends, le gouvernement du Nunavut a quelque chose qui couvre tous les frais de livraison. Cela est inexistant à des endroits comme le Nunavik, où le prix du carburant est plus élevé que n'importe où au Nunavut.

De ce que je comprends, le gouvernement territorial subventionne lui-même une partie des coûts compris à la pompe. Il paie le distributeur pour la livraison du carburant, et il achète le carburant. Ce sont toutes des choses que le gouvernement du Nunavut fait, et ce n'est pas quelque chose que l'on voit vraiment nulle part ailleurs, à part peut-être dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ignore ce qu'il en est au Yukon, mais au Nunavut, c'est certainement la Division des produits pétroliers qui s'en occupe.

Philip Earle: Monsieur Recinos, avez-vous une réponse?

Merlyn Recinos: Certainement.

Tout est question d'acheter en gros. Le gouvernement du Nunavut achète en gros et peut négocier un bien meilleur prix, qui n'est pas aussi facilement influencé par les conflits et d'autres choses ayant trait à l'économie sociale.

Philip Earle: En dernier, en 30 secondes — cette question s'adresse à l'un ou l'autre ou à vous deux —, voyez-vous comment nous pourrions intégrer le service de transport aérien et le service de transport maritime pour obtenir de meilleurs résultats pour les personnes qui vivent au Nunavut?

Brian Tattuinee: Voilà une excellente question.

Nous dépendons vraiment des saisons, mais nous avons également une fenêtre plus étroite. Le service aérien compose également avec ses propres défis. Tout ce que je peux dire, selon l'expérience que j'ai acquise en travaillant dans ces deux mondes, c'est que chacun a ses propres défis, et il serait compliqué d'intégrer certaines

des choses, étant donné la manière dont tout cela fonctionne, car ils sont tellement habitués à travailler chacun de son côté.

Le président: Merci beaucoup de votre témoignage...

Bob Zimmer: Monsieur le président, puis-je interrompre?

Le président: Oui.

Bob Zimmer: J'en ai pour 20 secondes.

Je tiens simplement à remercier tous les témoins d'être venus, aujourd'hui.

Monsieur Tattuinee, monsieur Angutimarik, je sais que c'est très intimidant d'être sous les projecteurs, mais vous vous en êtes très bien sortis.

Merci, monsieur Recinos. Albert Netser vous envoie le bonjour. Il dit que vous êtes assez bon, donc vous êtes un bon substitut.

Merci, monsieur le président, de les avoir accueillis aujourd'hui.

Le président: Merci beaucoup. Vous venez de dire ce que le président devait dire.

Merci beaucoup. *Chi-meegwetch.*

Nous allons suspendre la séance afin de poursuivre à huis clos, et j'espère que nous pourrions conclure le rapport sur les services de police.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>